

La présentation

IFAS DRÔME NORD

L'Institut de Formations paramédicales Drôme Nord est un établissement public rattaché aux Hôpitaux Drôme Nord. Il fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais. Il accueille et professionnalise des personnes au métier d'aide-soignant en formation initiale ou par la voie de la VAE. Il réalise également des formations continues.

La finalité de l'offre proposée par l'institut est de répondre au mieux aux besoins de formation du secteur, dans un souci de qualité et d'amélioration des pratiques professionnelles, en formant des professionnels autonomes, responsables et réflexifs, capables d'exercer leur fonction dans un environnement professionnel varié et sans cesse en mouvement.

MEMBRES DE L'EQUIPE

Direction : Laure Cuoq (cadre de santé)
Responsable administrative : Claudie Massot (secrétaire de direction)
Responsable pédagogique : Anne Sucin (infirmière formatrice)
Référent handicap : Stéphanie Morel
Formateurs infirmiers : Thierry Boyer, Stéphanie Morel

Des intervenants extérieurs, professionnels qualifiés, experts mettront également leur champ d'expertise au service de la formation

Quelques chiffres 2019

Taux de réussite = 100 %



Les coordonnées

Institut de Formation d'Aides-Soignants

Rue de l'Hôpital - 26241 SAINT-VALLIER

☎ 04 75 23 80 85 – 📠 04 75 23 80 27

✉ secretariat.eas@hopitaux-drome-nord.fr

🌐 www.ifas-hopitaux-drome-nord.fr

📌 IFAS-Institut de Formation
Aide-Soignant des Hôpitaux Drôme Nord

Comment s'y rendre ?

Par la route :

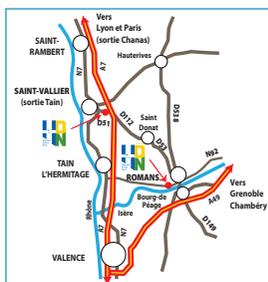
- RN 86 en Ardèche
- RN7 en Drôme

Par l'autoroute :

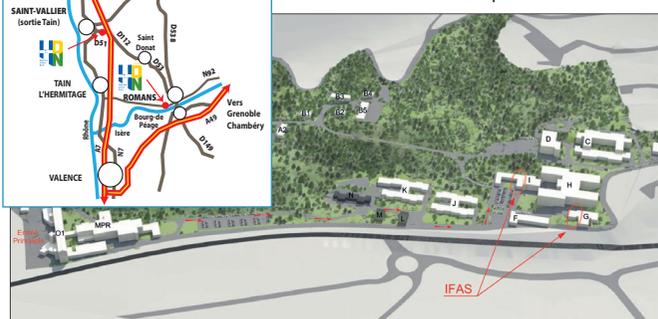
- En provenance du Nord : autoroute A7, sortie Chanas
- En provenance du Sud : autoroute A7, sortie Tain l'Hermitage
- En provenance de l'Est : autoroute A49 jusqu'à Valence Sud, puis A7 en direction de Lyon, sortie Tain l'Hermitage
- En provenance de l'Ouest : N82 jusqu'à Andance, puis direction Valence par RN7

Par le train :

- Gare TGV Valence
- Gare de St-Vallier



Site de Saint Vallier - Rue de l'Hôpital - 26241 SAINT-VALLIER



Établissement agréé pour conduire des actions de formation qualifiante dans le cadre de la formation initiale et continue conformément à son statut.

Numéro d'activité : 8226P111226

Numéro SIRET : 26261109800068



Cette formation est autorisée par la région Auvergne Rhône Alpes, qui concourt à son financement.

L'assistant de soins en Gériatrie



Équité
Confiance
Bienveillance
Responsabilité

LA FORMATION

Le métier

> L'Assistant de Soins en Gérontologie (ASG) assure avec attention, vigilance, ménagement, prévenance et sollicitude tous les actes qui peuvent concourir à soulager une souffrance, créer du confort, restaurer et maintenir une adaptation de l'individu à son environnement.

Public concerné et prérequis

> La formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie est accessible :

- aux aides-soignants (AS)
- aux aides médico-psychologiques (AMP)
- aux auxiliaires de vie sociale (AVS)

Les candidats doivent être en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

Organisation de la formation

Elle est d'une durée de 140 heures réparties sur 20 jours.

Lieu : IFAS Drôme Nord, site de Saint-Vallier.

La formation est organisée en périodes discontinues sur une amplitude de 10 mois pour permettre l'alternance en formation et exercice professionnel et un réinvestissement dans les situations rencontrées.

Méthodes mobilisées

L'équipe pédagogique accompagne l'élève, acteur de sa formation, par des méthodes actives basées sur les interactions et la réflexivité, l'expérience, l'analyse des pratiques et l'analyse des situations apprenantes, la simulation de santé, la pédagogie inversée.

Finalité et lien avec la compétence visée de l'ASG

Mettre en œuvre des soins personnalisés, pertinents, sécurisés adaptés à l'état clinique de la personne soignée présentant des troubles cognitifs et/ou une grande dépendance physique et psychologique en adoptant une posture réflexive et en respectant son champ de responsabilité.

Accessibilité et situation de handicap

Le référent de l'IFAS vous accompagnera dans votre parcours de formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Doter les professionnels aides-soignants, assistants de la vie sociale et assistants médicaux psychologiques, des savoirs et méthodes permettant une prise en soin personnalisée de qualité des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes âgées présentant des troubles cognitifs et comportementaux.

Permettre aux responsables d'établissements d'augmenter les compétences collectives de leurs équipes pour améliorer l'efficacité de la prise en soin des usagers bénéficiaires et de satisfaire aux exigences de qualité.

Contenu de la formation

Cette formation vise à l'acquisition des compétences prévues par le référentiel.

Elle s'articule autour de cinq domaines de formation :

- **DF1** : concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 h) ;
- **DF2** : aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 h) ;
- **DF3** : mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 h) ;
- **DF4** : comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 h) ;
- **DF5** : réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées (28h).



INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'IFAS.

Inscription jusqu'au 31 décembre 2019

Frais d'inscription : 50 €

Coût de la formation par participant

2000 € par participant

1800 € à partir de deux participants

1610 € au tarif ANFH pour les établissements publics adhérents et pour les financements OPCA

Modalités pratiques

Accompagnement en situation de handicap sur demande.

Aide au logement

VISALE est une caution accordée par Action Logement au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.

Guide disponible sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=4pEagnbxgLU>

Validation de la formation

Une attestation de fin de formation, attestant le suivi assidu de la totalité de la formation, sera remise à l'issue de la formation. L'assiduité comprenant la participation à l'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé.

Dates

Du 2 au 4 juin 2020

Du 28 au 29 septembre 2020

Du 14 au 16 octobre 2020

Du 19 au 20 novembre 2020